

L'ACTUALITE INTERNATIONALE

INTERNATIONAL FEDERATION OF ACCOUNTANTS

Déclaration conjointe de l'IFAC et d'Accountancy Europe qui souhaitent renforcer leur coopération dans l'intérêt de la profession comptable

L'IFAC et ACE cherchent comment aligner leurs valeurs respectives, pour le bien de leurs membres et de la profession comptable en général, et ont identifié quatre axes de travail :

- **Confiance dans les publications en matière de durabilité** : un reporting de durabilité de haute qualité est essentiel, en particulier dans un paysage en constante évolution. La profession comptable doit continuer à guider les entreprises vers des informations fiables et comparables sur le développement durable, pour les investisseurs et les parties prenantes mondiales, afin de servir de catalyseur pour des modèles d'affaires plus durables, en veillant à ce que l'éthique, l'indépendance et la qualité ne soient pas compromises.
- **Transformation technologique éthique** : la technologie et l'IA transforment la façon dont les professionnels comptables travaillent, offrant de nouvelles efficacités et capacités. La profession comptable doit continuer à adopter ces progrès afin d'en tirer parti pour améliorer les services proposés et offrir une plus grande valeur.
- **L'avenir de la profession** : l'évolution rapide des marchés offre des opportunités et des défis sans précédent à la croissance de la profession comptable, avec les problématiques de financement que cela engendre, l'incorporation et la coopération en réseau faisant partie des modèles organisationnels en évolution.
- **Voies d'accès à la profession** : de nouvelles voies d'accès à la profession doivent être créées pour attirer des talents diversifiés afin de s'assurer que les générations futures de professionnels comptables sont bien équipées pour répondre aux demandes en constante évolution.

Grâce à des efforts coordonnés sur ces questions clés, l'IFAC et ACE offriront une représentation plus forte d'une profession unie, de meilleures ressources et une voix plus claire à leurs membres.

Pour en savoir plus [cliquez ici](#)

L'IFAC communique sur les travaux de son Conseil d'Administration

L'IFAC poste sur son site une vidéo où son président, Jean Bouquot, et son CEO, Lee White, partagent (en anglais) quelques faits saillants de la réunion du conseil d'administration de l'IFAC qui s'est tenu les 27 et 28 février 2025.

Pour en savoir plus [cliquez ici](#)

IFAC - Communiqués de presse – 4 mars 2025

L'ACTUALITE EUROPEENNE

ACCOUNTANCY EUROPE

ACE met en ligne sa Newsletter Durabilité de mars 2025

Sustainability Update de mars revient sur le premier [paquet omnibus de simplification sur la durabilité](#), publié le 26 février par la Commission Européenne, qui introduit des amendements clés à la Directive sur la publication d'informations en matière de durabilité par les entreprises (CSRD), à la Directive sur le devoir de diligence en matière de durabilité des entreprises (CSDDD), au Règlement sur la taxonomie de l'UE et au mécanisme d'ajustement carbone aux frontières (MACF).

Sur la CSRD, l'omnibus prévoit :

- ✓ Le report de deux ans de l'application des obligations de déclaration pour les entreprises des « vagues » 2 et 3,
- ✓ La réduction du champ d'application de la CSRD aux grandes entreprises et aux sociétés mères d'un grand groupe de 1000 salariés en moyenne et dépassant soit 25 millions d'euros de total bilan, soit 50 millions d'euros de chiffre d'affaires,
- ✓ La proposition à certaines entreprises d'une manière plus souple de rendre compte de la taxonomie de l'UE,
- ✓ L'introduction du plafond de la chaîne de valeur à appliquer directement aux entreprises déclarantes,
- ✓ L'intention de la Commission Européenne d'adopter un acte délégué avec le premier ensemble révisé d'ESRS et une norme pour l'utilisation volontaire par les entreprises, mais pas de normes sectorielles ni de normes pour les PME cotées en bourse,
- ✓ La suppression de l'obligation d'adopter une *norme* d'assurance raisonnable et la possibilité de passer à une *exigence* d'assurance raisonnable,
- ✓ La publication par la Commission européenne de lignes directrices ciblées en matière d'assurance d'ici 2026.

Sur la CSDDD, l'omnibus prévoit :

- ✓ La limitation aux fournisseurs directs de la due diligence de la chaîne de valeur,
- ✓ La diminution de la chaîne de valeur puisque les grandes entreprises ne peuvent pas demander d'informations à des partenaires directs de moins de 500 employés,
- ✓ La diminution de la fréquence des contrôles qui passe d'une fois par an à une fois tous les cinq ans,
- ✓ L'obligation pour les entreprises d'adopter des plans assortis d'actions de mise en œuvre, mais sans obligation de les mettre en œuvre

La Commission Européenne soumettra la proposition de paquet omnibus au Parlement européen et au Conseil de l'Union européenne pour examen, contribution et adoption.

Accountancy Europe [a publié une déclaration](#) pour partager les premières réactions à la proposition d'Omnibus.

Pour en savoir plus [cliquez ici](#)

ACE met en ligne sa Newsletter Audit de mars 2025

Audit policy Update de mars traite principalement des sujets suivants :

- Les principales mesures en matière de certification du Paquet Omnibus proposé par la Commission Européenne (CE) sont les suivantes :
 - ✓ Le Paquet Omnibus maintient l'exigence d'assurance limitée,
 - ✓ La CE a l'intention de publier des lignes directrices ciblées en matière d'assurance d'ici 2026,
 - ✓ Le Paquet Omnibus introduit des dispositions exigeant des prestataires de services d'assurance qu'ils respectent l'obligation selon laquelle les entreprises ne doivent pas demander d'informations aux entreprises de la chaîne de valeur de moins de 1 000 employés au-delà de ce qui est inclus dans la norme de publication volontaire de rapports sur la durabilité, à l'exception des informations sectorielles sur la durabilité généralement échangées,
 - ✓ Il conserve le pouvoir délégué à la CE d'adopter une norme d'assurance limitée, mais supprime l'échéance de 2026 pour l'adoption d'une norme,
 - ✓ Il suggère de supprimer la possibilité de passer d'une exigence d'assurance limitée à une exigence d'assurance raisonnable.
- L'IAASB lance une consultation post-sondage sur son projet relatif aux entités cotées et d'intérêt public
- Le Financial Reporting Council (FRC) formule des recommandations pour le marché de l'assurance de la durabilité au Royaume-Uni.

Pour en savoir plus [cliquez ici](#)

ACE - Communiqués de presse – 5 et 10 mars 2025

ASSOCIATION OF CHARTERED CERTIFIED ACCOUNTANTS (UK)

L'ACCA publie un rapport qui souligne le rôle du jugement professionnel dans l'adoption éthique et efficace de l'IA au sein des organisations

Le rapport de l'ACCA *sur les risques et la responsabilité* a souligné le potentiel de l'IA pour améliorer les capacités humaines, mais a également souligné les défis liés au contrôle, à la fiabilité et à la responsabilité professionnelle.

L'une des principales préoccupations identifiées dans le rapport est le risque que l'investissement soit engagé avec des attentes irréalistes ou un mauvais jugement quant à l'impact potentiel de l'intégration de l'IA. Malgré le potentiel prometteur de l'IA, la valeur réelle de la technologie reste difficile à quantifier et plus difficile à atteindre que prévu, indique le rapport.

L'ACCA a souligné que les professionnels comptables peuvent réussir en combinant l'expertise financière traditionnelle avec la surveillance technologique, tout en maintenant leur rôle d'arbitres de la confiance et de l'intégrité. Bien que les progrès technologiques soient cruciaux, ils ne peuvent remplacer la nécessité du jugement professionnel, qui demeure au cœur des processus décisionnels.

Pour en savoir plus [cliquez ici](#)

The Accountant Online – 6 mars 2025